

Région Centre

1. Introduction-Historique

Avec l'impulsion du groupe de travail « plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne » et le soutien de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et du Conseil régional du Centre, un premier groupe de réflexion s'est formé en 2005 pour la constitution d'un groupe de travail « plantes invasives en région Centre ».

La nécessité de coordonner et d'échanger sur les projets et les chantiers de lutte entre acteurs régionaux a amené le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre et le Conservatoire botanique national du bassin parisien à s'associer plus étroitement dès 2008 pour inscrire l'existence du groupe et ses travaux dans la durée.

2. Organisation actuelle

Deux structures complémentaires pilotent à présent le groupe de travail « Plantes invasives » en région Centre.

✓ Le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre (CPNRC)

Reconnu comme structure animatrice du groupe, il a en charge l'organisation des réunions et du programme de travail et le pilotage des réflexions. Il a également pour mission de renforcer la mise en réseau des acteurs et la coopération régionale pour développer l'échange d'expériences et la coordination des actions de gestion sur les espèces invasives.

✓ Le Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP)

Identifié comme structure ressource pour la collecte, la centralisation et la diffusion des données sur la répartition et l'impact des plantes invasives dans la région Centre, il est chargé de renforcer les connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces, de développer les compétences locales en matière de connaissance et de reconnaissance des plantes invasives en région Centre.

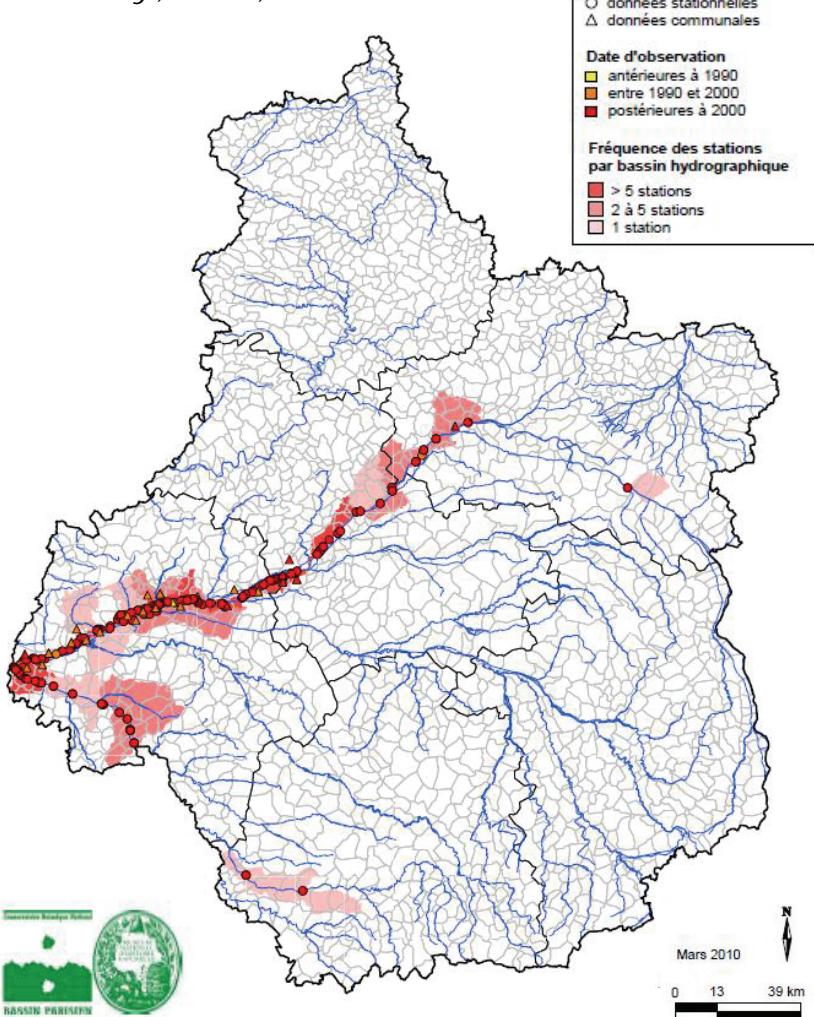
Afin de mener des actions pertinentes et coordonnées dans les six départements de la région Centre, le groupe de travail tente de s'appuyer sur des têtes de réseau départementales qui devraient être identifiées en 2011.

Le groupe se réunit deux à trois fois par an pour débattre des actions à mener, mutualiser les réflexions et structurer la lutte contre les plantes invasives.

Exemple de cartographie de gestion d'une espèce : le paspale à deux épis (*Paspalum distichum*)

Les données reflètent l'état d'avancement des connaissances en région Centre (y compris les délais de saisies des prospections les plus récentes).

Les données à l'échelle communale sont librement consultables sur le site du CBNBP : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>
Fond BD Carthage, BD Carto, BD Flora



3. Les outils mis en place

Le groupe de travail de la région Centre construit depuis 2010 une stratégie régionale relative aux plantes invasives afin de répondre de manière réaliste et pragmatique à cette problématique.

Cette stratégie s'appuie sur une « liste hiérarchisée des espèces invasives et potentiellement invasives de la région Centre », en cours de validation par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. A ce jour, cette liste, évolutive, suivant les variations des stades d'invasions végétales en région, rassemble 63 espèces végétales classées selon 5 rangs, depuis les « invasives avérées » jusqu'à un petit groupe d'espèces potentielles (« la liste d'alerte ») absentes de la région mais susceptibles de coloniser le territoire et de causer des problèmes dans les milieux naturels à plus ou moins long terme.

Ces outils permettent de structurer les actions en matière de connaissance et de lutte menée :

✓ L'observatoire des plantes invasives

Il s'agit d'une veille territoriale, basée sur un réseau d'observateurs départementaux, permettant de collecter et de centraliser les données de terrain mais aussi de diffuser l'information en retour. Pour assurer une récolte de données la plus fiable possible, un bordereau « espèce invasive » a été créé pour se conformer aux exigences techniques de la base ©Flora du CBNBP. Deux formations à la reconnaissance à destination des acteurs de terrain sont aussi prévues chaque année.



Formation organisée par le CBNBP

© C. Degron

✓ La veille scientifique et bibliographique

Elle permet d'apprécier l'évolution de la connaissance des espèces invasives et potentiellement invasives, dans et en dehors de la région Centre.

Ces actions en matière de connaissance servent de support à la détermination et à l'évolution de la liste et de la stratégie de gestion concernant les espèces invasives présentes ou à venir sur le territoire.

✓ La définition de priorités d'intervention

L'espèce, l'ampleur et la répartition de l'invasion permettent de déterminer quatre niveaux d'intervention : la lutte préventive, l'éradication, le confinement et la gestion courante. Afin de mettre en pratique cette stratégie de lutte, des cartographies « de gestion » par espèce ont été élaborées (cf. carte p. 108). Elles consistent à mettre en évidence le degré d'envahissement des bassins versants et à fournir une aide à la décision à tous les gestionnaires potentiels.

✓ Le recueil d'un retour d'expérience et d'un savoir-faire en termes de gestion

Pour recueillir les expériences concernant la gestion des espèces invasives (techniques, coûts, suivis...), la fiche « suivi de chantier » (cf. p. 89 et annexe 7, p. 132-135) du bassin de la Loire est à disposition des gestionnaires.

Il reste à mettre en place, à partir de 2011, des outils et des plateformes de diffusion de l'information à destination du réseau d'acteurs et des administrés mais aussi des journées de sensibilisation des élus et des nombreux acteurs liés à cette problématique.

4. Conclusions-perspectives

A terme, le groupe de travail s'est fixé comme objectif de créer des conditions permettant de suivre en continu l'évolution de l'invasion par les plantes exotiques envahissantes, de détecter, très tôt, tout nouveau cas d'invasion biologique, et de se doter de moyens opérationnels et coordonnés de lutte sur le terrain. Enfin, la phase de diagnostic reste à consolider sur divers points (inventaires, moyens de lutte, modes d'introduction, recherche appliquée et fondamentale, nouveaux financements et gestionnaires mobilisables...) afin de contribuer au développement d'une gestion toujours plus cohérente et opérationnelle.

The image shows the cover of a document titled "Groupe de travail plantes invasives en région Centre" and "Document de travail du 06.05.2010". It features several logos, including the logo of the "Bassin Parisien", the "Région Centre", and the "Agence de l'eau Loire-Bretagne". The cover also includes a map of the Centre region and a photograph of a pink flowering plant.